

AGRI VITAPROLIF

Aliment minéral diététique pour porcs

Prévention des déséquilibres nutritionnels dans les régimes de transition, Soutien de la préparation à l'oestrus et à la reproduction

Cet aliment est strictement réservé à l'espèce ou catégorie d'animaux indiquée.

COMPOSITION

Carbonate de calcium, Lactosérum en poudre, Remoulage de blé, Dextrose

CONSTITUANTS ANALYTIQUES

Lysine 0.21 %, Méthionine 0.05 %, Calcium 15.17 %, Sodium 0.18 %, Phosphore 0.22 %, Zinc total 7800 mg/kg.

ADDITIFS

VITAMINES

Vitamine A (3a672a) 1080000 UI/kg, Vitamine D3 (3a671) 150000 UI/kg, Vitamine E (3a700) 6000 UI/kg, Vitamine B1 (3a820) 500.0 mg/kg, Vitamine K3 (3a710) 600.0 mg/kg, Vitamine C (3a300) 6000 mg/kg, Vitamine B2 (3a825i ou 3a825ii) 1500.0 mg/kg, Vitamine B6 (Chlorhydrate de Pyridoxine) (3a831) 1000.0 mg/kg, Vitamine PP (Niacinamide) (3a315) 5500.0 mg/kg, D- pantothénate de calcium (3a841) 3500.0 mg/kg, Acide folique (3a316) 800.00 mg/kg, Chlorure de choline (3a890) 8000 mg/kg, Biotine (3a880) 50.00 mg/kg.

OLIGO-ÉLÉMENTS

Fer (Sulfate de fer (II) monohydraté) (3b103) 7000.0 mg/kg, Fer (Chélate de fer (II) de glycine hydraté) (3b108) 800.0 mg/kg, Iode (Iodate de calcium anhydre) (3b202) 50.0 mg/kg, Cuivre (Sulfate de cuivre (II) pentahydraté) (3b405) 720.0 mg/kg, Cuivre (Chélate de cuivre (II) et de glycine hydraté (solide)) (3b413) 85.0 mg/kg, Manganèse (Sulfate manganoux monohydraté) (3b503) 2900.0 mg/kg, Manganèse (Chélate de manganèse de glycine hydraté) (3b506) 300.0 mg/kg, Zinc (Sulfate de zinc monohydraté) (3b605) 7000.0 mg/kg, Zinc (Chélate de zinc et de glycine hydraté (solide)) (3b607) 800.0 mg/kg, Sélénium (Sélénite de sodium) (3b801) 15.00 mg/kg.

ARÔMES

Mélange de substances aromatiques.

MODE D'EMPLOI

Truies allaitantes : 40g par jour, 3 jours avant le sevrage

Truies gestantes et cochettes : 30g par jour pendant 3 jours, 3-4 semaines avant la mise-bas

Charcutiers : 10g par jour pendant 3 jours tous les mois

Avant utilisation et avant prolongation de la durée d'utilisation, il est recommandé de consulter un expert en alimentation ou un vétérinaire.

Conserver hermétiquement dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière, pendant une durée maximum de 6 mois après ouverture, Dans le cas où le poids net n'apparaît pas sur l'étiquette, il est indiqué sur l'emballage ou sur le bon de livraison.

Fabriqué par un site certifié OQUALIM-RCNA.

AGRIAL

108, rue de Beaugé
72021 Le Mans Cedex 2
Tél : 02 43 83 66 00
Fax: 02 43 83 66 66



Agrément n° :α fr 53 014 805